



SÉANCE ORDINAIRE

Le mardi 26 février 2013, à 20 h
Bureau central, L'Orignal

- PROCÈS-VERBAL -

A - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le président du Conseil, M. Jean Lemay, ouvre la séance à compter de 20 h.

Présences :

CONSEILLÈRE, CONSEILLERS SCOLAIRES

- M. Jean Lemay, président
- M. Jonathan De Serres, vice-président
- M. François Bazinet
- M^{me} Sergine Rachelle Myre-Bouchard (par vidéoconférence)
- M. Roger Chartrand
- M. André-Paul Lalonde (par vidéoconférence)
- M. Martial Levac

ÉLÈVE-CONSEILLER, ÉLÈVE-CONSEILLÈRE

- M. Sébastien Lauzon
- M^{me} Josiane Paquette

MEMBRES DU PERSONNEL

- M^{me} Céline Cadieux, directrice de l'éducation et secrétaire
- M^{me} France D. Lamarche, surintendante de l'éducation
- M. Martin Lavigne, surintendant des affaires désigné
- M. Alain Martel, surintendant de l'éducation
- M. François Turpin, surintendant de l'éducation

PROCÈS-VERBALISTE

- M^{me} Sylvie Lamarche, secrétaire de séance

Absence **motivée :**

- M. Michel Pilon, conseiller scolaire

Auditoire : - M. Louis P. Houle, directeur, ÉÉC Sainte-Trinité, Rockland ainsi qu'environ soixante-cinq parents ou contribuables.

B - PRIÈRE

L'élève-conseiller Sébastien Lauzon récite une prière au début de la rencontre.

C - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES AUTORISÉES

Le président de séance informe les membres du Conseil que la conseillère scolaire Sergine Rachelle Myre-Bouchard et le conseiller scolaire André-Paul Lalonde assistent à la réunion par téléconférence. Il souligne également l'absence du conseiller scolaire Michel Pilon.

RÉSOLUTION N^o 13-02-6693 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. Jonathan De Serres

« Que l'ordre du jour soit approuvé, tel que présenté. »

Adoptée

RÉSOLUTION N^o 13-02-6694 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. Jonathan De Serres

« Que l'absence motivée du conseiller scolaire Michel Pilon soit autorisée. »

Adoptée

D - QUESTIONS DES CONTRIBUABLES ET DÉLÉGATIONS

(1) Délégation – Service de garde Vazimolo

Le président du Conseil offre ses salutations aux personnes présentes et demande à madame Marie-Josée Bergeron, coordinatrice du Service de garde Vazimolo et porte-parole pour la délégation, de s'avancer afin de faire sa présentation.

M^{me} Bergeron distribue aux membres du Conseil un cartable d'information concernant les opérations du Service de garde Vazimolo. Elle débute sa présentation en remerciant le Conseil de donner l'occasion aux parents de partager leurs inquiétudes concernant un éventuel changement de fournisseur pour le service de garde parascolaire offert à l'École élémentaire catholique Sainte-Trinité de Rockland.

M^{me} Bergeron fait ensuite la lecture de sa présentation.

D - QUESTIONS DES CONTRIBUABLES ET DÉLÉGATIONS

(1) Délégation – Service de garde Vazimolo – (suite)

M^{me} Bergeron souligne que le rapport du surintendant des affaires désigné qui sera présenté aux membres du Conseil au point K-(1) de l'ordre du jour ne tient pas compte du fait que le Service de garde Vazimolo a reçu son accréditation du ministère de l'Éducation, le 20 février 2013.

Au cours de son exposé, elle souligne le manque de consultation de la part du Conseil, concernant un changement de fournisseur pour le service de garde parascolaire et mentionne l'impact que cela aura sur les familles qui utilisent ce service.

M^{me} Bergeron énumère ensuite les différentes activités organisées par le Service de garde Vazimolo, en soulignant l'excellence des services dispensés.

En terminant, madame Bergeron demande au Conseil de considérer le Service de garde Vazimolo en tant que fournisseur pour le service de garde parascolaire et mentionne que l'organisme est également prêt à entamer le processus afin d'être accrédité pour offrir le service de garde pour bambins et les enfants d'âge préscolaire.

Le président remercie madame Bergeron pour la présentation et demande aux contribuables présents s'il y a d'autres interventions.

Un parent témoigne de l'expérience que vivent ses deux enfants qui fréquentent le Service de garde Vazimolo.

En réponse à la question d'un membre du Conseil, madame Bergeron précise que selon les données fournies, une garderie préscolaire à l'École élémentaire catholique Sainte-Trinité de Rockland pourrait accueillir une trentaine d'enfants.

À la question d'une contribuable, le président du Conseil mentionne qu'en lien avec son plan stratégique, le CSDCEO souhaite mettre sur pied des garderies dans ses écoles. L'intérêt de la Cité de Clarence-Rockland à entreprendre des pourparlers à ce sujet a été sondé. Ce contribuable s'interroge sur l'intérêt que pourrait avoir cette municipalité à offrir un service de garde pour bambins et enfants d'âge préscolaire à l'École élémentaire catholique Sainte-Trinité de Rockland.

Un contribuable souligne les répercussions qu'aurait la terminaison de l'entente avec le Service de garde Vazimolo.

Une autre personne mentionne les principes directeurs du ministère de l'Éducation quant aux opérations d'un service de garde parascolaire et le président du Conseil ajoute que cela s'applique également aux enfants ayant des besoins particuliers.

(1) Délégation – Service de garde Vazimolo – (suite)

Le président du Conseil souligne qu'il y a présentement une liste d'attente dans cette région, pour une garderie de bambins et d'enfants d'âge préscolaire et que le Conseil doit se soumettre aux nouvelles règles du Ministère, à ce sujet. Il précise que les agences offrant des services de garde dans les écoles sont sous la responsabilité du conseil scolaire.

En réponse à la question d'une personne à savoir si d'autres fournisseurs sont accrédités pour opérer une garderie pour bambins et enfants d'âge préscolaire à l'École élémentaire catholique Sainte-Trinité de Rockland, on mentionne qu'aucune décision n'a encore été prise dans ce dossier et que le Conseil est à l'étape des pourparlers.

Advenant que le Conseil opte pour un fournisseur autre que le Service de garde Vazimolo, une personne demande si le conseil scolaire sera en mesure de garantir que les coûts pour les parents ne seront pas plus élevés que présentement. Le président du Conseil explique la façon dont cela a été géré dans une autre école, où il y a eu un changement de fournisseur.

Le président du Conseil remercie les personnes qui se sont déplacées pour faire entendre leurs commentaires et souligne que ce sujet sera traité plus tard, au cours de la réunion.

E - RAPPORTS

(1) Président du Conseil

Le président du Conseil partage avec ses collègues, les activités auxquelles il a participé depuis la dernière rencontre du Conseil :

- rencontre avec l'administration du Conseil, concernant le *Consortium de transport scolaire de l'Est* (31 janvier 2013);
- réunion du conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland (11 février 2013);
- accompagné du surintendant des affaires désigné, rencontre avec le conseil d'administration du Service de garde Vazimolo (12 février 2013);
- rencontre du conseil d'administration du *Consortium de transport scolaire de l'Est* (13 février 2013);
- rencontre avec les administrateurs de la garderie familiale *Global*, afin de discuter des nouvelles directives du ministère de l'Éducation portant sur les services de garde parascolaire, ainsi que sur les garderies de bambins et d'enfants d'âge préscolaire en milieu scolaire (14 février 2013);
- représentation du Conseil au *Gala du président* de l'organisme Centraide de Prescott-Russell (15 février 2013). Il mentionne que deux anciens élèves-conseillers du Conseil ont été honorés lors de ce gala;
- rencontre du C.C.E.D., qui se tenait au *Centre de traitement pour enfants d'Ottawa* (21 février 2013);

(1) Président du Conseil – (suite)

- représentation du Conseil au service funèbre de madame Claudette Boyer, personne grandement dévouée aux droits et aux intérêts des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes, au Canada (26 février 2013).

Le président du Conseil fait part à la directrice de l'éducation des remerciements formulés par la directrice des centres pour l'éducation des adultes de Cornwall et de Limoges, à l'endroit des membres du personnel du Service des bâtiments du CSDCEO.

Il rappelle en terminant le spectacle *Amazonne* présenté à l'École secondaire catholique Embrun, à compter du vendredi 1^{er} mars.

(2) Directrice de l'éducation et secrétaire

Dans le cadre de la chronique *Célébrons nos succès*, la directrice de l'éducation mentionne que deux enseignants retraités, monsieur Denis Sauvé et monsieur Jean-Claude Larocque, sont les lauréats du *Prix Huguette-Parent 2013*, remis par le *Réseau du patrimoine franco-ontarien* et ses partenaires, à des gens ayant contribué de façon remarquable à la préservation et à la mise en valeur d'un ou de plusieurs éléments du patrimoine de l'Ontario français.

(3) Élève-conseillère, Élève-conseiller

À tour de rôle, les élèves-conseillers énumèrent les activités et les différents projets qui se sont déroulés dans les écoles secondaires. Ils font part également de l'atelier auquel le *Sénat des élèves* a eu la chance de participer, touchant la littératie financière.

F - DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS – Aucune

G - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

(1) Séance ordinaire, 22 janvier 2013

RÉSOLUTION N^o 13-02-6695 :

Proposé par : M. Jonathan De Serres

Appuyé par : M. François Bazinet

« Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 22 janvier 2013 soit approuvé, tel que présenté. »

Adoptée

H - QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL - Aucune

I - RAPPORTS DES COMITÉS

(1) Comité de vérification, 15 janvier 2013

RÉSOLUTION N^o 13-02-6696 :

Proposé par : M. Jonathan De Serres
Appuyé par : M. Martial Levac

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le compte rendu de la réunion du *Comité de vérification*, tenue le mardi 15 janvier 2013. »

Adoptée

(2) C.C.E.D., 17 janvier 2013

RÉSOLUTION N^o 13-02-6697 :

Proposé par : M. Martial Levac
Appuyé par : M. Jonathan De Serres

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive et approuve le compte rendu du *Comité consultatif pour l'enfance en difficulté*, tenue le 17 janvier 2013, tel que présenté. »

Adoptée

J - AFFAIRES TRAITANT DE FRANCOPHONIE ET DE CATHOLICITÉ

(1) Expérience « *Notre mission, notre fierté* »

La directrice de l'éducation mentionne que depuis janvier dernier, des personnes des Services pédagogiques du Conseil font vivre aux membres du personnel du CSDCEO, tant dans les écoles qu'au bureau central, l'expérience *Notre mission, notre fierté*.

Elle explique que cet exercice d'échange, au cœur duquel se retrouve la mission du Conseil, permet aux participants et aux participantes de réfléchir sur les composantes de la mission du Conseil, soit le milieu d'apprentissage qu'est l'école, la catholicité et la francophonie, et d'expliquer ce qu'elles représentent à leurs yeux. Elle ajoute que ce partage amène les gens à prendre conscience de la façon dont ces composantes caractérisent l'école catholique de langue française, en Ontario.

(2) Semaine nationale de la francophonie – du 8 au 24 mars 2013

La directrice de l'éducation mentionne que c'est sous le thème « *Célébrons la joie de vivre en français au Canada!* », que l'Association canadienne de l'éducation de langue française (ACELF) invite cette année les francophones à célébrer la *Semaine nationale de la francophonie (SNF)*, du 8 au 24 mars 2013.

Elle rappelle aussi que le 20 mars marque annuellement la *Journée internationale de la francophonie*.

RÉSOLUTION N^o 13-02-6698 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. André-Paul Lalonde

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport verbal de la directrice de l'éducation et secrétaire, portant sur les affaires traitant de francophonie et de catholicité. »

Adoptée

K - ÉTUDES DES RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

(1) Service de garde préscolaire

Le surintendant des affaires désigné présente son rapport remis en pièce détachée, concernant la mise en place d'un service de garde préscolaire à différents endroits sur le territoire du Conseil.

Le surintendant des affaires désigné explique que le Conseil devait, dans un premier temps, rencontrer les *Gestionnaires de services municipaux regroupés (GSMR)* de Prescott-Russell et de Stormont, Dundas et Glengarry afin de faire l'analyse des besoins.

Il explique que puisque le ministère de l'Éducation (MÉO) exige que les GSMR s'entendent avec les conseils scolaires avant de procéder à la mise en place de services de garde préscolaire, l'administration a dû procéder rapidement afin de respecter la date butoir du 14 janvier 2013, pour faire parvenir au MÉO, un plan d'affaires signé conjointement avec les GSMR, identifiant des organismes accrédités pour offrir des services de garde préscolaire.

En réponse à la question d'un membre, le surintendant des affaires désigné souligne que la Cité de Clarence-Rockland a un besoin urgent d'un service de garde préscolaire, ayant une liste d'attente de plus d'une centaine de noms.

(1) Service de garde préscolaire – (suite)

RÉSOLUTION N^o 13-02-6699 :

Proposé par : M. Jonathan De Serres
Appuyé par : M. Martial Levac

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport de cheminement 2012-2013:SA07 du surintendant des affaires désigné, portant sur la mise en œuvre de services de garde préscolaire. »

Adoptée

(2) Programmes parascolaires à Casselman et à Rockland

Le surintendant des affaires désigné présente son rapport remis en pièce détachée et informe les membres du cheminement des dossiers des services de garde parascolaire avant et après la journée scolaire, à l'École élémentaire catholique de Casselman et à l'École élémentaire catholique Sainte-Trinité de Rockland.

Il explique qu'avec la pleine mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (PAJE), le Conseil devra abroger sa ligne de conduite et son règlement administratif afférent portant sur les services de garde parascolaire, afin de se conformer aux nouvelles exigences du ministère de l'Éducation.

Il explique ensuite la façon dont la transition s'est effectuée avec l'organisme accrédité *Centre éducatif Au jardin des câlins*, qui offre maintenant les services de garde préscolaire et parascolaire à l'École élémentaire catholique de Casselman.

Ensuite, le surintendant des affaires désigné fait part aux membres du cheminement du dossier des services de garde parascolaire à l'École élémentaire catholique Sainte-Trinité de Rockland, depuis une rencontre entre le CSDCEO et le conseil d'administration du Service de garde Vazimolo, en octobre 2011, les informant des nouvelles exigences du ministère de l'Éducation, dans ce dossier.

Il partage également avec les membres du Conseil, les points soulevés par les parents lors d'une rencontre, le 20 février 2013. Il termine en mentionnant que le 20 février 2013, le Service de garde Vazimolo recevait son accréditation du ministère de l'Éducation.

À une question d'un membre, le surintendant des affaires désigné répond que le CSDCEO n'est présentement qu'à l'étape des pourparlers avec la Cité de Clarence-Rockland et souligne que les membres du Conseil seront tenus informés de ces discussions.

(2) Programmes parascolaires à Casselman et à Rockland – (suite)

Un membre s'informe de l'échéancier concernant la construction à l'École élémentaire catholique Sainte-Trinité de Rockland, en prévision d'y offrir un service de garde pour bambins et enfants d'âge préscolaire. Le surintendant des affaires désigné mentionne que le processus a été enclenché par le Service des bâtiments afin d'obtenir les permis et autorisations nécessaires pour effectuer les travaux, dans le but d'être en mesure d'offrir ces services en septembre 2013.

Le conseiller scolaire représentant la région de Rockland fait part de sa position concernant les garderies préscolaires dans les écoles du Conseil, et plus particulièrement en ce qui a trait à celle qui sera établie à l'École élémentaire catholique Sainte-Trinité de Rockland.

RÉSOLUTION N^o 13-02-6700 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. Jonathan De Serres

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport de cheminement 2012-2013:SA06 du surintendant des affaires désigné, Martin Lavigne, portant sur les programmes parascolaires à Casselman et à Rockland. »

Adoptée

RÉSOLUTION N^o 13-02-6701 :

Proposé par : M. Jonathan De Serres
Appuyé par : M. François Bazinet

« Que la séance ordinaire soit suspendue, afin de permettre aux membres de prendre une pause. »

Adoptée

(3) Calendriers pour l'année scolaire 2013-2014

Le surintendant de l'éducation Alain Martel présente son rapport joint à l'ordre du jour, portant sur le processus encadrant la préparation du calendrier pour l'année scolaire 2013-2014.

RÉSOLUTION N^o 13-02-6702 :

Proposé par : M. Jonathan De Serres
Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que la séance ordinaire se poursuive au-delà de 22 h 30. »

Adoptée

(3) Calendriers pour l'année scolaire 2013-2014 – (suite)

RÉSOLUTION N^o 13-02-6703 :

Proposé par : M. Roger Chartrand
Appuyé par : M. Jonathan De Serres

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve les calendriers scolaires modifiés 2013-2014 pour les écoles élémentaires et secondaires, tels que présentés, et mandate la directrice de l'éducation à soumettre ces calendriers au ministère de l'Éducation pour leur approbation, au plus tard le 1^{er} mars 2013. »

Adoptée

(4) Financement à long terme

RÉSOLUTION N^o 13-02-6704 :

Proposé par : M. Roger Chartrand
Appuyé par : M. François Bazinet

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve le règlement administratif numéro OOF-Mars 2013, autorisant un prêt de l'*Office ontarien de financement* d'un capital de 2 307 828 \$ aux termes d'un contrat de prêt conclu en vertu de l'article 12 du *Règlement de l'Ontario 466/97*. »

Adoptée

(5) Cadre de référence de l'élève des écoles catholiques de l'Ontario

Le surintendant de l'éducation François Turpin présente son rapport joint à l'ordre du jour et invite les élèves-conseillers à partager avec les membres du Conseil le rôle joué par le *Sénat des élèves* dans l'élaboration de l'ébauche de ce document.

À l'aide d'un soutien technique, les deux élèves-conseillers présentent le fruit de la réflexion du *Sénat des élèves*, portant sur le cadre de référence de l'élève des écoles catholiques de l'Ontario.

Le surintendant de l'éducation précise que les commentaires recueillis seront partagés avec les membres du *Comité régional de l'enseignement catholique (COREC)*, avant que ces derniers ne finalisent le document.

La directrice de l'éducation mentionne que le lancement officiel du cadre de référence de l'élève des écoles catholiques de l'Ontario se fera pendant le congrès annuel de l'*AFOCSC*, en mai prochain.

Un membre souligne le travail important effectué par le *Sénat des élèves* dans les différents dossiers.

(5) Cadre de référence de l'élève des écoles catholiques de l'Ontario – (suite)

RÉSOLUTION N^o 13-02-6705 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. Jonathan De Serres

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport SET-01-2013, du surintendant de l'éducation François Turpin, portant sur le cadre de référence de l'élève des écoles catholiques de l'Ontario. »

Adoptée

(6) Entente de partenariat pour le CÉFEO

Le surintendant de l'éducation François Turpin présente son rapport joint à l'ordre du jour et informe les membres concernant le renouvellement de l'entente de partenariat pour le CÉFEO, qui se termine à la fin de la présente année scolaire.

Il mentionne qu'un des partenaires de l'entente tripartite a signifié son intention de ne pas renouveler l'entente pour la prochaine année scolaire. Il explique alors les démarches entreprises afin de conclure une entente bipartite en ce qui concerne les campus du CÉFEO.

RÉSOLUTION N^o 13-02-6706 :

Proposé par : M. Roger Chartrand
Appuyé par : M. François Bazinet

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport SET-02-2013, du surintendant de l'éducation François Turpin, portant sur l'entente de partenariat pour le CÉFEO. »

Adoptée

(7) Utilisation des installations scolaires

La surintendante de l'éducation France Lamarche présente son rapport joint à l'ordre du jour portant sur les activités tenues dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire de l'École secondaire catholique régionale de Hawkesbury.

RÉSOLUTION N^o 13-02-6707 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien autorise l'École secondaire catholique régionale de Hawkesbury à servir des boissons alcoolisées lors du 60^e anniversaire de l'école, dans le cadre d'une soirée vins et fromages, qui aura lieu le 18 mai 2013. »

Adoptée

(8) Ratification des comptes et factures

RÉSOLUTION N^o 13-02-6708 :

Proposé par : M. Martial Levac
Appuyé par : M. Jonathan De Serres

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien ratifie le paiement des comptes au montant de 1 644 268,46 \$ et les transactions bancaires au montant total de 9 606 553,24 \$, pour un total de 11 250 821,70 \$, pour le mois de janvier 2013, tel que présenté. »

Adoptée

L - AFFAIRES COURANTES

(1) AFOCSC

Le représentant du Conseil à l'AFOCSC mentionne que la prochaine rencontre du conseil d'administration se tiendra les 5 et 6 mars 2013, à Toronto.

M - AVIS DE PROPOSITIONS – Aucun

N - RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL - Aucun

O - PÉRIODE DE QUESTIONS (membres du Conseil) - Aucune

P - RENSEIGNEMENTS ET COMMUNICATIONS

RÉSOLUTION N^o 13-02-6709 :

Proposé par : M. Roger Chartrand
Appuyé par : M. André-Paul Lalonde

« Que le *Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien* reçoive les pièces présentées sous la rubrique des renseignements et communications qui suivent :

1. Du MÉO

a) *Lettre de la ministre de l'Éducation Liz Sandals à la suite de son entrée en fonction*

2. Du Conseil scolaire

2.1 Communiqués

a) *Rapport annuel de la directrice de l'éducation*

2.2 Correspondance

a) Lettre de félicitations à madame Kathleen Wynne pour son élection à titre de Chef du Parti libéral de l'Ontario et Première Ministre de l'Ontario

P - RENSEIGNEMENTS ET COMMUNICATIONS – (suite)

3. Autres

3.1 Calendrier des réunions

3.2 De l'AFOCSC – communiqués

a) *L'AFOCSC félicite et souhaite bon succès à la Première Ministre désignée*

b) *L'AFOCSC se réjouit de la nomination de Madame Sandals*

c) *L'AFOCSC accueille favorablement le discours du trône*

3.3 Du Réseau du patrimoine franco-ontarien – communiqués

a) *Les Prix du patrimoine de l'Ontario français 2013 reconnaissent la littérature jeunesse et la communauté LGBTQ*

b) *Dévoilement officiel du logo des Commémorations communautaires des 400 ans de présence française en Ontario*

3.4 Du Cabinet de la Première Ministre - communiqué

a) *Déclaration de la première ministre Kathleen Wynne sur le rétablissement des activités parascolaires dans les écoles. »*

Adoptée

Q - RENSEIGNEMENTS ET COMMUNICATIONS EN CIRCULATION – Aucun ajout

R - SÉANCE À HUIS CLOS

Discussion de la séance à huis clos : pages 41 à 44.

S - RAPPORT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

RÉSOLUTION N^o 13-02-6710 :

Proposé par : M. Jonathan De Serres

Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien entérine les résolutions suivantes adoptées à huis clos qui se lisent comme suit :

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien adopte les états financiers de 2011-2012. »;

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le *Rapport annuel du Comité de vérification du CSDCEO pour l'année 2011-2012.* »;

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le *Rapport annuel du Comité de vérification du CSDCEO destiné au ministère de l'Éducation pour l'année 2011-2012.* »; et

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le *Rapport sur le personnel RH-2013-02.* ».

Adoptée

T - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à compter de 23 h.

M. Jean Lemay, président

M^{me} Céline Cadieux, secrétaire